

**GOUVERNEMENT DE GUINEE  
SYSTEME DES NATIONS UNIES**

**Descriptif du Programme Conjoint SNU en Guinée Forestière**

**Titre du Programme Conjoint:** Relance des Dynamiques Locales de Développement Economique et Social en Guinée Forestière (REDYLO-GF)

**Durée :** 2007-2011

**Zone de Concentration :** Guinée Forestière

**Effets du PNUAD :**

. D'ici 2011, les capacités productives et les opportunités d'accès à l'emploi et au revenu notamment pour les populations rurales, les jeunes et les femmes sont accrues, la sécurité alimentaire des populations vulnérables, spécialement les femmes et les enfants, est améliorée.
. En 2011, la progression du VIH/SIDA est ralentie parmi les populations les plus à risque (femmes, jeunes.) et dans les zones les plus défavorisées et le taux de prévalence du VIH/SIDA est maintenu en dessous de 3%, le taux de mortalité attribuable au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes en consultation externe diminue de 10% et 30% respectivement et 70% des patients tuberculeux à frottis positif attendus sont dépistés et 85% de ces cas sont guéris.
. D'ici 2011, les populations, en priorité les enfants, les jeunes et les femmes sont en bonne santé, consomment de l'eau potable, ont un développement physique et mental harmonieux, sont éduqués, sont protégés contre toutes formes d'exploitation et d'abus et jouissent d'une hygiène de vie adéquate, en particulier dans les zones les plus pauvres (moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière).
. D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leur droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats.

<b>Effets du Programme Conjoint :</b>	<b>Financement du Programme Conjoint</b>
La sécurité alimentaire est améliorée et les revenus des paysans sont accrus, réduisant de 50% la proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire.	<b>Budget total: 80.000.000 dollars U.S.</b>
L'accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements aux ARV et soutien est assuré dans la région.	
L'état de santé des populations de la région forestière est amélioré.	<b>A <u>Ressources SNU disponibles pour 2007:</u></b>
La prévalence des maladies d'origine hydrique est réduite	<b>6.092.321 dollars U.S.</b>
La scolarisation et la rétention au primaire, et l'éducation non formelle sont améliorées, en particulier pour les filles.	<b>B. <u>Ressources à mobiliser 2008 - 2011 :</u></b>
Les problèmes de l'enfance maltraitée et exploitée, de la violence faite aux femmes et de l'intégration des réfugiés sont connus et un cadre stratégique pour leur protection et insertion est adopté et mis en œuvre.	
Le processus de décentralisation est effectif et les communautés prennent en main leur développement local.	<b><u>Contribution du Gouvernement (en nature) :</u></b> dollars US
La culture de la paix sociale s'est développée et les groupes vulnérables sont réinsérés.	

**Partenaires Nationaux / Locaux:** Les Services Techniques du Gouvernement, les CRD, les ONG et les Entreprises Locales.

**Options de Gestion des Fonds :** Gestion parallèle, Gestion groupée, Gestion canalisée.

**Description succincte :** Dans l'esprit de la réforme de l'ONU et au titre de l'opérationnalisation du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD), le présent Projet a pour but de contribuer à la relance des dynamiques locales de développement économique et social et de préservation de l'environnement en Guinée Forestière. Les actions envisagées sur la base d'un mécanisme d'alliances / partenariats s'articulent, dans la voie de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, autour de quatre composantes (i) sécurité alimentaire, (ii) lutte contre le VIH/SIDA, (iii) accès aux services sociaux de base, (iv) gouvernance. La promotion de l'équité genre et la préservation de l'environnement seront au cœur des actions à mener dans toutes composantes.

## GLOSSAIRE

<b>ACF :</b>	Action Contre la Faim
<b>AFD :</b>	Agence Française pour le Développement
<b>AFVP :</b>	Association Française des Volontaires du Progrès
<b>ARV :</b>	Antirétroviraux
<b>ATF :</b>	Assistance Technique et Financière
<b>BAD :</b>	Banque Africaine pour le Développement
<b>BCP :</b>	Bilan Commun de Pays
<b>BNR :</b>	Bureau de Coordination pour les Réfugiés
<b>BCRG :</b>	Banque Centrale de la République de Guinée
<b>BM :</b>	Banque Mondiale
<b>BREDA :</b>	Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Education en Afrique
<b>CDV :</b>	Centre de Dépistage Volontaire
<b>CEC :</b>	Centre d'Education Communautaire
<b>CECOJE :</b>	Centre d'Ecoute et de Conseils des Jeunes
<b>CRD :</b>	Communauté Rurale de Développement
<b>CPN :</b>	Consultation prénatale
<b>CS :</b>	Centre de santé
<b>DRS :</b>	Direction Régionale de la Santé
<b>DSRP :</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>EDS :</b>	Enquête Démographique et Sanitaire
<b>EIBEP:</b>	Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté
<b>FAO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FARN :</b>	Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle
<b>FDL :</b>	Fonds de Développement Local
<b>FED :</b>	Fonds Européens pour le Développement
<b>FENU :</b>	Fonds d'équipement des Nations Unies
<b>FIDA :</b>	Fonds international pour le développement agricole
<b>FHI :</b>	Family Health International
<b>FIND :</b>	Foundation for international Dignity
<b>FMI :</b>	Fonds Monétaire International
<b>GTZ :</b>	Agence Allemande pour la Coopération Technique
<b>GHP :</b>	Groupe d'Harmonisation des Programmes
<b>IO :</b>	Infection Opportuniste
<b>IOM :</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>IRC:</b>	International Rescue Committe
<b>IST :</b>	Infection Sexuellement Transmissibles
<b>JRS :</b>	Jesuit Refugee Service
<b>ME :</b>	Médicaments essentiels
<b>ML :</b>	Mètre linéaire
<b>MRU+CI:</b>	Mano River Union et la Côte d'Ivoire
<b>MURIGA :</b>	Mutuelle pour la prise en charge des Risques liés à la Grossesse et l'Accouchement
<b>OCHA :</b>	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
<b>OGDH :</b>	Organisation Guinéenne des droits de l'homme
<b>OMD :</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS :</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONUDI :</b>	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
<b>ONUSIDA :</b>	Programme Commun des Nations sur le VIH/SIDA
<b>OP :</b>	Organisation paysanne

<b>PACV :</b>	Programme d'Appui aux Communautés villageoises
<b>PAM :</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PDL :</b>	Plan de Développement Local
<b>PEM :</b>	Point d'Eau Moderne
<b>PEV :</b>	Programme Elargi de Vaccination
<b>PME :</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMI :</b>	Petites et Moyennes Industries
<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PNUAD :</b>	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
<b>PTME :</b>	Prévention de la transmission mère-enfant
<b>PVVIH :</b>	Personne Vivant avec le VIH
<b>RGPH :</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>SIDA :</b>	Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
<b>SNAPE :</b>	Service National d'Aménagement des Points d'Eau
<b>SNU :</b>	Système des Nations Unies
<b>SRP :</b>	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>UE :</b>	Union Européenne
<b>UNESCO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNFPA :</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNHCR :</b>	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<b>UNICEF :</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VIH :</b>	Virus de l'Immuno-déficience Humaine

## SECTION 1 : CONTEXTE/ PROGRAMME CONJOINT PROPOSE

### 1.1 Contexte Général

- La République de Guinée couvre une superficie de 245.857 Km<sup>2</sup> pour une population estimée à 9.3 millions d'habitants en 2005. Toutefois avec 300 Km de littoral atlantique, la pluviométrie la plus abondante de la région ouest africaine et un sous-sol réputé très favorisé par la diversité de ses richesses, les conditions de vie de la population demeurent pourtant parmi les plus faibles du continent.
- En dépit de son potentiel de développement considérable, le pays traverse une crise économique et sociale sans précédent, marquée par un net ralentissement de la croissance, une inflation en forte augmentation, des difficultés de paiement du service de la dette et une aggravation sensible de la pauvreté. Alors que le taux de croissance économique annuel moyen était d'environ 4% durant la décennie 90, depuis 2000 ; ce taux est tombé à environ 2,5% en moyenne, un taux inférieur à celui de l'accroissement naturel de la population (3,1% par an) et nettement en dessous des objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté (5% en moyenne entre 2002 et 2005). En 2002, près de la moitié de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté et près de 1/5 vivait dans l'extrême pauvreté.
- De 2002 à 2005, le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement montre peu ou pas de progrès en dehors de l'avancée notable vers la scolarisation universelle.
- Dans l'esprit de la réforme de l'ONU, le Système de Nations en Guinée vient de définir, en partenariat avec le Gouvernement, un Plan Cadre pour l'Aide au Développement (PNUAD) pour la période 2007-2011. L'élaboration de ce cadre de programmation émane d'une analyse de la situation du Pays, effectuée en 2005, conjointement avec le Gouvernement et connu sous l'appellation de « Bilan Commun de Pays ». Consécutivement à l'élaboration du PNUAD, les Agences SNU en Guinée ont convenu de développer un programme conjoint dans la Région Forestière. Ce choix répond ainsi à la demande des autorités régionales et des communautés locales, exprimée dans les fora de coordination et de réflexion, pour une région qui a manifesté pendant plus de 15 ans sa solidarité avec les réfugiés suite aux conflits dans la sous région.

### 1.2 Contexte Spécifique de la Guinée forestière /Analyse de la situation

La Guinée Forestière regroupe la région administrative de N'Zérékoré et la préfecture de Kissidougou qui dépend administrativement de la région de Faranah. Elle couvre une superficie de 45.958 km<sup>2</sup> et partage les frontières internationales avec la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone.

- Milieu physique, Hydrographie et Climat:

La région est surmontée par un ensemble de massifs orientés de nord-ouest vers sud-est, formant ce qu'on appelle la dorsale guinéenne. Cette chaîne culmine au Mont Nimba à 1752m (Lola), au Mont Simandou à 1656m (Beyla) et Mont Konossou à 1245m (Gueckédou). Ces monts, sur lesquels subsistent les derniers vestiges des forêts primaires, sont bien arrosés par de nombreux cours d'eau. Les fonds des vallées, sur la partie nord, constituent des plaines alluviales et propices à l'agriculture. Au sud de la région, de nombreux bas-fonds et plaines arrosées sont très favorables à l'agriculture. Le climat de type équatorial enregistre une pluviométrie d'environ 1900 mm par an, et d'une durée de 8 à 10 mois. Le terrain accidenté et le climat pluvieux favorisent un réseau hydrographique dense, composé des cours d'eau tels que le Makona, le Niandan, le Milo, le Diani, le Cavally, etc. Comme son nom l'indique, la

flore est constituée des forêts denses au sud (Yomou, N'Zérékoré et Macenta) et des savanes arborées au nord (Beyla, Gueckédou et Kissidougou). Bien que la forêt primaire soit de plus en plus menacée par l'action anthropique, elle subsiste à certains endroits et renferme une biodiversité riche. Le site des Monts Nimba est classé patrimoine de l'humanité.

## CARTE DE LA REGION FORESTIERE



- Démographie et Organisation administrative

La région forestière abrite 2.228.013 habitants en 2006 d'après les projections du RGPH de 1996, soit une densité de 48 habitants au km<sup>2</sup>. Cette densité est la plus forte du pays après la région de Conakry. Selon cette même projection, la préfecture de Gueckédou est la plus peuplée avec 26% des habitants de la région, suivie de Macenta et N'Zérékoré. La croissance annuelle de la population est estimée à 4,1% l'an. La région est peuplée par une mosaïque d'ethnies, composée des Kissi, des Toma, des Guerzé ou Kpellé, des Manon, de Malinké et des Konianké. Presque tous ces groupes se retrouvent en Sierra Leone, Liberia et même en Côte d'Ivoire. Selon les données du RGPH de 1996, les populations de la région sont à 46% musulmans et 54% chrétiens ou animistes.

Préfectures	Superficie en Km2	Pop en 2006	% Pop
Beyla	13.612	201.223	9%
Gueckédou	4.750	586.761	26%
Kissidougou	8.300	250.322	11%
Lola	4.688	186.661	8%
Macenta	7.056	419.690	19%
N'Zérékoré	3.632	344.529	15%
Yomou	3.920	238.827	11%
<b>Total</b>	<b>45.958</b>	<b>2 228 013</b>	<b>100%</b>

La région compte sept préfectures dont six (exceptée Kissidougou) constitue la région administrative de N'Zérékoré. Ces préfectures sont divisées en Sous Préfectures, qui équivalent aux Communautés rurales de développement (CRD). On dénombre 72 sous préfectures ou CRD et 7 communes urbaines dans la région.

- Economie

L'économie de la région est basée essentiellement sur l'agriculture qui bénéficie ainsi des sols riches et une pluviométrie importante. Les principales cultures vivrières pratiquées sont : le riz, le manioc, le maïs, l'arachide. Le recensement de la campagne agricole 2001 indique que la Guinée Forestière fournit 32% de la production nationale de riz, malgré l'effet des attaques rebelles de ces années. En matière de cultures pérennes, on trouve : le café, le cacao, la cola, la banane, le palmier à huile et l'hévéa. En 2005, on estime à 34.000 tonnes la production d'huile, 24.000 tonnes de café, 16.000 tonnes de bananes, 23500 tonnes de cola et 13.500 tonnes d'hévéa.

La région forestière n'est pas une zone d'élevage comme la Haute ou Moyenne Guinée. On y trouve néanmoins un nombre significatif de bovins, ovins, caprins et porcins. 7 à 8% du cheptel national de bovins sont en Guinée Forestière, et 14% des ovins. On estime à 147.366 têtes de bovins, 106.188 ovins, 109.630 caprins et 52.665 porcins en 2004 dans la région administrative de N'Zérékoré. L'activité de pêche reste artisanale et saisonnière, avec des moyens rudimentaires

L'industrie encore timide se résume à la Société guinéenne de palmier à huile et hévéa (SOGUIPAH), et la société d'exploitation de bois *Forêt Forte*. Ces deux sociétés ont créés respectivement 2650 et 1350 emplois. La SOGUIPAH a réalisé 4.577 ha de plantation industrielle d'hévéa, 1.559 ha de plantation industrielle de palmier à huile, 3.626 ha de plantation familiale de palmier et hévéa, et 1.298 ha de bas fonds rizicole. *Forêt Forte* est implantée à 20 km de N'Zérékoré et dispose d'une concession forestière de 167.150 ha, qui couvre les préfectures de N'Zérékoré, Macenta, Lola et Yomou. En 2003 – 2004, elle a exploitée 2.833 ha, soit 3,2% de la superficie accordée.

- Infrastructures économiques

Les infrastructures sont pauvres dans la région et handicapent énormément son développement économique. L'électricité est inexistante dans toute la région et on compte environ une ligne téléphonique (fixe et mobile) pour 540 habitants dans la région. En outre ce réseau de téléphone ne marche pas la plupart du temps. Les routes nationales (Kissidougou – N'Zérékoré), préfectorales et communautaires sont presque toutes en mauvais état et certaines impraticables en saison des pluies. N'Zérékoré, le chef lieu de la région est situé à près de 1000 km de la capitale Conakry. Seulement 130 km de route bitumée entre N'Zérékoré – Lola et N'Zérékoré – Sérédou est en bon état. Dans ces conditions, le service de transport est rare et coûteux, ce qui constitue un frein à la production agricole et au développement en général.

- Un contexte de transition de l'humanitaire vers le développement:

Le contexte dit de transition dans la région reste encore marqué par les préoccupations suivantes:

- ▶ *Réfugiés*: Au 31 décembre 2006, il reste encore 21.676 réfugiés dans les camps en Guinée Forestière, alors que le HCR avait facilité le retour d'environ 16.569 réfugiés au cours de l'année 2006. La fin des rapatriements volontaires est prévue pour le 30 juin 2007, il est prévisible qu'il restera au moins 10.000 réfugiés dans les camps, dont certains choisiront l'option d'intégration locale en Guinée. En outre, on estime à environ 48.000 autres réfugiés libériens installés dans les communautés guinéennes, sans que leur identification claire soit faite par les autorités guinéennes et le HCR. Pour des raisons de protection et d'assistance pour le retour de certains, il est indispensable d'identifier ce groupe de « réfugiés communautaires ».

- ▶ *Déplacés internes et Guinéens retournés de la Côte d'Ivoire*: On estime, dans la région, à environ 20.000 déplacés internes des attaques rebelles de 2000 / 2001, qui ne sont toujours pas retournés dans leurs villages d'origine. Bien que très peu motivés pour le retour, la plupart d'entre eux ont cet avis en raison des difficultés matérielles à recommencer une nouvelle vie. A ce groupe, se sont ajoutés des dizaines de milliers de Guinéens résidents en Côte d'Ivoire, forcés de rentrer dans leur pays en 2002 suite au conflit ivoirien, dans les mêmes conditions que les réfugiés ivoiriens. Les déplacés et retournés avaient subi les mouvements forcés de population mais n'avait pas bénéficié d'une assistance appropriée pour leur réintégration.
- ▶ *Les Ex volontaires*: Environ 5000 jeunes de la région avaient été enrôlés dans les affrontements armés qui avaient affectés les pays du Fleuve Mano. Si des efforts de démobilisation et de réintégration sont en cours au Libéria et en Sierra Leone, il n'en est rien pour les jeunes ex combattants de la région, qui s'étaient mobilisés aussi bien au coté de l'armée guinéenne que dans les différents mouvements armés dans les pays voisins. La réintégration dans la vie civile de ces jeunes reste un des déterminants majeurs de consolidation d'une paix durable dans la Sous région.
- ▶ *Persistance des épidémies* : En 2006, la région forestière reste la seule poche de l'épidémie de choléra qui sévit en Guinée depuis avril 2005. A la fin du mois de mai 2006, environ un millier de personnes sont touchées par le choléra et près d'une centaine en sont mortes, principalement dans les préfectures de Gueckédou, Kissidougou, Lola et N'Zérékoré. Cette persistance du choléra, est en grande partie liée à un faible accès à l'eau potable, aux mauvaises conditions d'hygiène et un manque de prise en charge adéquate de la maladie.

**Les principaux indicateurs sociaux sont résumés dans le tableau ci-après :**

	Indicateurs	Guinée	Région Forestière	Sources
<b>Démographie</b>	Superficie	245.857 km2	45.958 km2	RGPH 1996
	Population estimée en 2006	9.339.607 hbts	2.228.013 hbts	RGPH 1996
	Densité	38 hbts / km2	48 hbts/km2	Nos calculs
	Taux de croissance démographique	3,1%	4,1%	RGPH 1996
	Indice synthétique de fécondité	5,7	5,9	EDS 2005
	Espérance de vie à la naissance	54 ans		
<b>Mouv. de Population</b>	Réfugiés dans les camps 31.12.2006	21.676	21.676	UNHCR
	Réfugiés hors des camps	48.000		BNCR
	Retournés (de Côte d'Ivoire)		21.084	OCHA 2005
	Déplacés internes de 2000 / 2001 non rentrés		19.168	OCHA 2005
<b>Santé</b>	Taux de mortalité infantile	126‰	134‰	EDS 2005
	Taux de mortalité infanto-juvénile	211‰	215‰	EDS 2005
	Couverture vaccinale 12 à 23 mois	37,2%	37,6%	EDS 2005
	Taux de séroprévalence du VIH Global	1,5%	1,7%	EDS 2005
	Taux de séroprévalence du VIH Hommes	0,9%	0,9%	EDS 2005
	Taux de séroprévalence du VIH Femmes	1,9%	2,2%	EDS 2005
	Anémie enfants de moins de 5 ans (*)	76,6%	87,1%	EDS 2005
	Accès aux services de santé (Temps < 30mn)	38,9%	43,7%	EIBEP 2002-2003
	Consultation des services de santé	18,6%	24,9%	EIBEP 2002-2003
<b>Nutrition</b>	Malnutrition aigue (émaciation) globale (*)	9,4%	10,8%	EDS 2005
	Malnutrition aigue (émaciation) sévère (*)	1,8%	2,6%	EDS 2005
	Malnutrition chronique (retard croissance) (*)	34,8%	40%	EDS 2005
	Insuffisance pondérale (aigue + chronique) (*)	25,8%	27,9%	EDS 2005
<b>Eau et assaini.</b>	Taux d'accès à l'eau potable (temps < 30 mn)	62,3%	58,8%	EIBEP 2002-2003
	Approv eau de boisson d'une source potable	61,9%	58,9%	EIBEP 2002-2003
	% ménages ne disposant d'aucune toilette	27,1%	44,1%	EIBEP 2002-2003
<b>Sécu. Alim.</b>	Population en situation d'insécurité alimentaire	16%	10%	PAM 2005
	Population en risque d'insécurité alimentaire	28%	18%	PAM 2005
	Nombre de repas par jour	2,1	1,7	EIBEP 2002-2003
<b>Education</b>	Taux brut de scolarisation au primaire	79%	62%	Annuaire stat 2005
	Taux brut de scolarisation au primaire filles	73%	56%	Annuaire stat 2005
	Taux net de scolarisation au primaire	63%	52%	Annuaire stat 2005
	Taux net de scolarisation au primaire des filles	60%	48%	Annuaire stat 2005
	Taux net d'inscription	28%	21%	Annuaire stat 2005
	Taux net d'inscription des filles	27%	21%	Annuaire stat 2005
	Taux d'accès à l'école primaire (tps < 30 mn)	73,3%	84,3%	EIBEP 2002-2003
	Taux de redoublement au primaire	10%	9%	Annuaire stat 2005
	Taux de redoublement au secondaire	27%	15%	Annuaire stat 2005
	Taux d'abandon au primaire	2,3%	1,5%	EIBEP 2002-2003
	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	28,3%	22,9%	EIBEP 2002-2003
	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus Femmes	14,1%	10%	EIBEP 2002-2003
	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus Hommes	45,7%	38,6%	EIBEP 2002-2003



### 1.3 Justification du Programme Conjoint

- Dans un passé encore récent, la Guinée Forestière était l'un des piliers du développement économique du pays. Dotée d'atouts climatiques favorables, la région contribuait pour une part importante dans la production nationale vivrière. La région fournissait 41% de la production nationale de riz, nourriture de base pour la plupart des Guinéens. Les cultures commerciales telles que la banane, le café, le palmier à huile, l'hévéa, le colatier, et autres avaient connu une expansion dans les années 1990. La région avait joué un effet de levier et les productions nationales de riz et de banane avaient augmenté de 30% entre 1995 et 1999.
- Cependant, ce dynamisme de la région forestière sera compromis par les conflits armés du Libéria et de la Sierra Leone qui ont éclaté dès le début des années 90. La région forestière va subir pendant une décennie les conséquences de ces guerres, avant d'être confrontée directement aux incursions armées sur ses frontières dans les préfectures de Macenta, Gueckédou et Kissidougou en 2000 et 2001. Le conflit Ivoirien viendra s'ajouter à cette série noire à partir de septembre 2002. Pendant plus d'une décennie, ces conflits armés ont provoqué un afflux massif de réfugiés libériens, sierra léonais, et ivoiriens, des Guinéens fuyant les guerres vers leur pays et de personnes déplacées sur le territoire guinéen, plus particulièrement en Guinée Forestière. Les attaques rebelles sur la région forestière et aussi dans la région de Kindia, vont marquer le début d'une crise profonde, qui sera ainsi aggravée par un environnement économique national et international défavorable.
- Par ailleurs, il convient de noter que la Région Forestière est une arrière zone de la Guinée par laquelle passe l'essentiel des migrations vers les différents pays de la sous région. De ce fait, elle est indissociable du contexte sous régional en post conflit, où des efforts importants de reconstruction sont en cours aussi bien en Sierra Leone qu'au Libéria. Elle héberge des milliers de jeunes qui avaient participé à ces conflits et qui sont toujours à la recherche de leur réinsertion dans la vie civile. Aussi il existe toujours des velléités de conflits inter ethniques réelles dans la région. Il est indispensable de soutenir la réhabilitation de la région et contribuer ainsi à la stabilisation de l'ensemble de la sous région pour une paix durable d'autant plus que la longue présence dans la région des agences des Nations Unies et de leurs partenaires pour les activités humanitaires, a développé des compétences et capacités opérationnelles, qui pourraient favoriser ainsi des conditions d'un programme conjoint en vue de la relance des dynamiques locales de développement économique et social dans une optique de durabilité.

### 1.4 Assistance antérieure et en cours

L'essentiel des interventions faites jusqu'à présent dans la région forestière sont une assistance humanitaire aux réfugiés et populations hôtes. Quelques initiatives visant la réhabilitation de la région et relance du développement peuvent être résumées comme suit:

Santé: Le système des Nations Unies à travers l'OMS, l'UNICEF et l'UNFPA, l'Union Européenne et Plan Guinée sont les principaux partenaires du système de santé dans la région. Ces institutions ont associé leurs efforts à ceux de l'Etat pour réhabiliter certaines structures de santé, approvisionner en médicaments, et former le personnel.

VIH SIDA : Les interventions dans le domaine de lutte contre le SIDA sont encore très limitées par rapport à la prévalence du VIH et des facteurs favorables à son explosion dans la région. MSF assure la prise en charge des PVVIH à Gueckédou et au camp de réfugiés de

Lainé, tandis que FHI fait la sensibilisation et le dépistage volontaire dans quelques chefs lieu des préfectures de la région. Le PAM apporte un complément alimentaire aux PVVIH. Le projet Mano River Union + Côte d'Ivoire de lutte contre le SIDA a ciblé la préfecture de N'Zérékoré et ses activités sont en cours depuis 2006.

Eau Hygiène et assainissement : L'Union européenne a lancé fin 2005 son programme d'hydraulique villageoise en Guinée Forestière et vise la construction de 425 forages et 1000 latrines d'ici fin 2007.

Education : Le PAM appuie l'éducation primaire par son programme de cantines scolaires, qui couvre 420 écoles de la région pour 75.000 élèves. PLAN Guinée est aussi un partenaire de l'éducation dans la région et avait réalisé beaucoup d'infrastructures dans les préfectures directement affectées par les attaques rebelles de 2000 /2001.

Agriculture et ressources naturelles: le PNUD soutient un important programme de conservation de la biodiversité dans les Monts Nimba, tandis que le HCR fait la réhabilitation environnementale des zones affectées par la présence des réfugiés. Le Centre Forestier est en charge de la gestion des ressources forestières, et à ce titre, fait la multiplication, la distribution des plants forestiers pour le reboisement. Le FIDA mène un projet de développement agricole durable (PRODAD), et la FAO fait des appuis ponctuels en semences et outils aux déplacés, retournés et leurs hôtes. La GTZ intervient en matière de sécurité alimentaire dans la préfecture de Gueckédou. D'autres initiatives sont menées par les ONG telles qu'ACF, AFVP, JRS etc. auprès des groupements villageois.

Economie et infrastructures: L'ONUDI mène depuis début 2006 un programme à impact rapide visant l'installation des centres de productions communautaires en milieu rural, la formation et le suivi des groupements en esprit d'entreprise, l'appui aux mouvements associatifs dans les activités génératrices de revenus. IRC appuie les communautés pour la relance des activités économiques et l'amélioration de leurs conditions de vie dans la préfecture de Macenta.

Gouvernance: Le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV), financé par l'AFD renforce les capacités des communautés rurales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de développement local. Le PNUD a lancé un programme similaire fin 2006 dans 20 CRD de la Guinée Forestière. La formation aux métiers des ex volontaires dans les préfectures de Macenta et Gueckédou, soutenu conjointement par le PAM et le PNUD contribue à la réinsertion des groupes à risque dans la région. Plusieurs autres ONG telles que PLAN Guinée, FIND et OGDH contribuent aux efforts en matière de Gouvernance locale.

## 1.5 Programme Conjoint Proposé

### *Relance des Dynamiques Locales de Développement Economique et Social en Guinée Forestière (REDYLO-GF).*

1.5.1 Sur la base des domaines de coopération retenus dans le PNUAD et au regard des priorités nationales, le Programme Conjoint constitue un « Programme catalyseur » pour la mobilisation des partenaires et des ressources. Les actions envisagées doivent contribuer à la relance des dynamiques locales de développement économique et social en Guinée Forestière dans la voie de l'atteinte des OMD en poursuivant les quatre effets du PNUAD tel que reflété dans le Cadre des Résultats et des Ressources (section 1.7).

### 1.5.2 Composantes du Programme Conjoint/ Effets recherchés

Le Programme s'articule autour de quatre composantes: i) sécurité alimentaire, ii) appui à la lutte contre le VIH/SIDA, iii) accès aux services sociaux de base, iv) gouvernance.

#### A Composante N°1: Sécurité Alimentaire

- **Effet recherché N°1: La sécurité alimentaire est améliorée et les revenus des paysans sont accrus, réduisant de 50% la proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire.**

Spécifiquement, le Programme mettra l'accent sur le renforcement des capacités des producteurs, de leurs organisations et des services techniques en vue (i) d'améliorer la productivité agropastorale et l'accès aux aliments énergétiques ; (ii) de développer des moyens d'existence durable ; et (iii) d'accroître les opportunités d'accès à l'emploi et au revenu. Il s'agira de favoriser des activités génératrices de revenus (AGR) dans une démarche permettant également (a) la préservation de l'environnement ; (b) la mise en place des mécanismes de financement de proximité. Les expériences déjà menées ou à conduire au niveau des terroirs villageois devront permettre un réseautage aboutissant à une institution de financement au niveau de l'espace géographique d'une sous-préfecture. Il convient de souligner que toutes les dispositions devront être prises pour pérenniser la participation pleine et entière des populations dans l'accroissement et la gestion des fonds.

#### B Composante N° 2: Appui à la lutte contre le VIH/SIDA

- **Effet recherché N°2: L'accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements aux ARV et soutien est assuré dans la région.**

Le Programme appuiera (i) les services de prévention et de communication pour le changement des comportements, (ii) la réduction de la transmission verticale mère-enfant, (iii) la prise en charge des PV VIH/SIDA, notamment le traitement des infections opportunistes et l'accès au ARV. Un accent particulier sera mis sur les femmes et les jeunes, qui sont parmi les principaux groupes à risque pour la pandémie du SIDA.

#### C Composante N°3 : Accès aux services sociaux de base

- **Effet recherché N°3: L'état de santé des populations de la région forestière est amélioré.**

Le Programme contribuera à (i) l'augmentation du taux d'utilisation des soins curatifs et de la couverture vaccinale, (ii) la fourniture des services intégrés maternels et infantiles (iii) l'amélioration des pratiques bénéfiques à la survie, la croissance et le développement des enfants et de leurs mères.

- **Effet recherché N° 4: La prévalence des maladies d'origine hydrique est réduite.**

Les activités devront permettre une nette amélioration du taux de couverture en eau potable et une sensibilisation conséquente des populations notamment en ce qui concerne l'hygiène.

- **Effet recherché N°5: La scolarisation et la rétention au primaire, et l'éducation non formelle sont améliorées, en particulier pour les filles.**

Le Programme sera axé sur (i) le renforcement des capacités de l'encadrement, (ii) le développement de l'éducation non formelle (centres NAFA, alphabétisation...), (iii) l'amélioration du taux net de scolarisation et du taux d'achèvement au primaire, en particulier pour les filles.

- **Effet recherché N°6: Les problèmes de l'enfance maltraitée et exploitée, de la violence faite aux femmes et de l'intégration des réfugiés sont connus et un cadre stratégique pour leur protection et insertion est adopté et mis en œuvre.**

Le programme contribuera à la vulgarisation des textes relatifs à la protection des enfants et des femmes et renforcer les dispositifs communautaires de protection. L'opérationnalisation du cadre juridique permettant l'intégration locale des réfugiés résiduels et le développement des opportunités socio économique facilitant leur réinsertion sont également visés.

#### **D Composante N°4 : Gouvernance**

- **Effet recherché N°7: Le processus de décentralisation est effectif et les communautés prennent en main leur développement local.**

Le programme mettra un accent particulier sur (i) le renforcement des capacités des services déconcentrés et des collectivités pour planifier, promouvoir et soutenir le développement local ; l'accès aux technologies de l'information et de la communication, en partenariat avec le secteur privé, et la mise en place d'un système de Suivi/Evaluation fondée sur une approche régionale de suivi des OMD.

- **Effet recherché N°8: La culture de la paix sociale s'est développée et les groupes vulnérables sont réinsérés.**

Le renforcement des mécanismes traditionnels de prévention et gestion des conflits, la réinsertion des ex combattants, et la diffusion des notions de base de civisme seront les principales actions du programme dans la recherche de cet effet

**Remarque: La préservation de l'environnement ainsi que la promotion du genre seront poursuivies de façon transversale dans les différentes activités du Programme.**

#### **1.5.3 Concentration Géographique**

- En référence aux indicateurs sociaux actuels, la Guinée Forestière constitue une entité naturelle permettant de bâtir un partenariat conséquent pour l'atteinte des OMD. Dans ce sens, le Programme Conjoint sera concentré dans la **Région Administrative de N'Zérékoré et la Préfecture de Kissidougou**. La mobilisation des partenaires et des ressources sera facilitée par un ciblage des actions à mener dans des **espaces polarisant plusieurs villages** et permettant de rentabiliser durablement les infrastructures. Ces espaces constitueront ainsi des « **Centres Pilotes du Millénaire** ».

- L'espace géographique de la Préfecture de Kissidougou présente **l'opportunité d'établir une coopération/ coordination entre les régions administratives de N'Zérékoré et Faranah pour promouvoir ainsi l'atteinte des OMD dans toute l'entité naturelle de la Guinée Forestière.** Cet espace sera ainsi un **Site Pilote Interrégional du Millénaire (SIPIM).**

## **1.6 Risques pouvant entraver la mise en œuvre du Programme Conjoint**

- La paix et la sécurité demeurent les conditions sine qua non pour la relance du développement économique et social en Guinée Forestière. Du fait des conflits vécus dans les pays limitrophes, des combattants démobilisés et non encore désarmés restent disséminés dans la région. Cette situation constitue une menace que seul le renforcement des actions en cours pour la culture de la paix et la réinsertion sociale peut contrecarrer. En outre, des troubles sociaux internes à la Guinée, comme ceux connus en début d'année 2007, sont des situations qui pourraient handicaper la mise en œuvre du programme.
- La forte dégradation des infrastructures a conduit à un enclavement plus prononcé entre les différentes zones de la région. Cela compromet toute initiative de développement de la production et des échanges, donc de création de richesses et d'amélioration des conditions de vie des populations. Dans ce contexte, le Programme Conjoint s'appuie sur une vision à long terme et sur des efforts concertés de tous les acteurs de la vie économique et sociale. Le partenariat amorcé avec l'Union Européenne (Programme de Réhabilitation et de Développement en Guinée Forestière) devra être développé de même que des alliances avec les autres partenaires (Plan Guinée, PACV, PRODAD ....).

En effet, seule la mise en place d'alliances / partenariats entre le SNU et les autres acteurs peut conduire à l'atteinte des effets recherchés à travers le « décollage généralisé » des différentes composantes.

- L'absence d'une coordination effective de l'ensemble des assistances constitue un risque pour la nécessaire démarche d'approche programme pour le développement visé. La coordination doit être le fait des autorités administratives locales. Les appuis envisagés pour le renforcement des capacités de gouvernance revêtent à cet égard un accent prioritaire.

## 1.7 CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

OMD Visé	Réduire l'extrême pauvreté et la faim						
<b>Eléments de référence</b>	<b>Priorité Stratégique:</b> Croissance économique et renforcement des capacités productives						
	<b>Effet PNUAD:</b> D'ici 2001 les capacités productives d'accès à l'emploi et au revenu notamment pour les populations Rurales, les jeunes et les femmes sont accrues, la sécurité alimentaire des populations vulnérables spécialement les femmes et les enfants est améliorée.						
<b>Composante du programme conjoint :</b> Sécurité Alimentaire	Effet du Programme conjoint		<b>Produits Recherchés</b>	<b>Indicateurs des produits cibles</b>	<b>Ressources financières par effet en USD</b>		
	<b>Effet Recherché</b>	<b>Agence SNU responsable</b>			<b>Budget estimatif</b>	<b>Ressources mobilisées</b>	<b>Ressources à mobiliser</b>
	<b><u>Effet No 1:</u></b> <b>La sécurité alimentaire est améliorée et les revenus des paysans sont accrues, réduisant de 50% la proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire.</b>	<b>FAO</b>	<p>Un plan régional de développement participatif et de sécurité alimentaire est mis en œuvre et suivi</p> <p>Les capacités productives et les opportunités d'accès à l'emploi et au revenu, notamment pour les populations rurales, les jeunes et les femmes sont accrues et la sécurité alimentaire des vulnérables améliorée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux projets adaptés mis en œuvre</li> <li>• Campagnes de sensibilisation sur la gestion durable des ressources naturelles faites</li> <li>• Nombre de CRD ayant intégré la sécurité alimentaire dans leur PDL.</li> </ul>	280.000		
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de formations réalisées pour les leaders des OP et leurs membres.</li> <li>• Existence de forum des OP et fréquence de concertation.</li> <li>• Existence des services techniques d'encadrement auprès des paysans</li> <li>• Nombre d'emplois créés</li> </ul>	1.020.000			

Composante du programme conjoint : Sécurité Alimentaire (suite)	Effet du Programme conjoint		Produits Recherchés	Indicateurs des produits cibles	Ressources financières par effet en USD		
	Effet Recherché	Agence SNU responsable			Budget estimatif	Ressources mobilisées	Ressources à mobiliser
	<b><u>Effet No 1:</u></b> <b>La sécurité alimentaire est améliorée et les revenus des paysans sont accrus, réduisant de 50% la proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire.</b>	FAO	La productivité du système agropastoral est améliorée en respectant l'écosystème	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement à l'ha</li> <li>• Nombre de banques de céréales mises en place.</li> <li>• Disponibilité des intrants et outils agricoles</li> <li>• Nombre de nouvelles unités de transformation et conservation mis en place.</li> </ul>	8.875.000		
			Les zones de production sont désenclavées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de ML d'ouvrages de franchissement construits ou réhabilités.</li> <li>• Nombre de Km de pistes réhabilités</li> </ul>	5.200.000		
	<b><u>Total Effet 1</u></b>				<b>15.375.000</b>		

<b>OMD Visé</b>	<b>Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies</b>						
<b>Eléments de référence</b>	<b>Priorité Stratégique : Lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies</b>						
	Effet PNUAD : En 2001 la progression du VIH/SIDA est ralentie parmi les populations les plus à risque (femmes, jeunes.) et dans les zones les plus défavorisées et le taux de prévalence du VIH/SIDA est maintenue en dessous de 3%, le taux de mortalité attribuable au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes en consultation externe diminue de 10% et 30% respectivement et 70% des patients tuberculeux à frottis positif attendus sont dépistés et 85% de ces cas sont guéris.						
<b>Composante du programme conjoint :</b>	Effet du Programme conjoint		<b>Produits recherchés</b>	<b>Indicateurs des produits cibles</b>	<b>Ressources financières par effet en USD</b>		
	<b>Effet Recherché</b>	<b>Agence SNU responsable</b>			<b>Budget estimatif</b>	<b>Ressources mobilisées</b>	<b>Ressources à mobiliser</b>
Appui à la lutte contre le VIH/SIDA	<b>Effet No 2:</b>  <b>L'accès universel à la prévention aux soins, aux traitements aux ARV et soutien est assuré dans la région</b>	UNFPA	Les services de prévention et de stratégies de communication pour le changement de comportement sont développés et opérationnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de CDV opérationnels et personnes dépistées</li> <li>• Nombre de campagnes de masse IEC réalisées</li> <li>• Disponibilité et utilisation des préservatifs</li> </ul>	2.300.000		
			La transmission mère - enfant est réduite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 60% des CS mènent des activités de PTME</li> </ul>	828.000		
			La prise en charge médicale et psycho sociale des PVVIH est assurée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nbre de comité d'éligibilité mis en place</li> <li>• Nombre de personnes sous ARV et traitement contre les IO</li> <li>• Nombre de malades bénéficiant d'un suivi psycho social et assistance alimentaire</li> </ul>	3.226.000		
	<b>Total effet 2</b>				<b>6.354.000</b>		



<b>OMD Visé</b>	<b>Améliorer la santé maternelle/ Réduire la mortalité infantile / Assurer l'éducation primaire pour tous</b>						
<b>Eléments de référence</b>	<b>Priorité Stratégique:</b> Accès équitable aux services sociaux de base						
	<b>Effet PNUAD:</b> D'ici 2011, les populations, en priorités les enfants, les jeunes et les femmes sont en bonne santé, consomment de l'eau potable, ont un développement physique et mental harmonieux, sont éduqués, sont protégés contre toutes les formes d'exploitation et d'abus et jouissent d'une hygiène de vie adéquate en particulier dans les zones les plus pauvres (moyenne Guinée, Haute guinée et guinée Forestière)						
<b>Composante du programme conjoint :</b> Accès aux services sociaux de base.	<b>Effet du Programme conjoint</b>		<b>Produits recherchés</b>	<b>Indicateurs des produits cibles</b>	<b>Ressources financières par effet SE.U</b>		
	<b>Effet Recherché</b>	<b>Agence SNU responsable</b>			<b>Budget estimatif</b>	<b>Ressources mobilisées</b>	<b>Ressources à mobiliser</b>
	<b>Effet No 3:</b>  L'état de santé des populations de la région forestière est amélioré	OMS	Le taux d'utilisation des soins curatif passe de 25% à 50% d'ici 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contact par habitant/an</li> <li>Proportion de population couverte par les centres et postes de santé</li> <li>Disponibilité des ME et consommables</li> </ul>	19.587.960		
		La couverture vaccinale atteint au moins 90% (PEV et CPN) pour tous les antigènes requis y compris les activités supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de couverture vaccinale PEV.</li> <li>Taux de couverture vaccinale CPN</li> <li>TCV par antigène</li> </ul>	990.564			

Composante du programme conjoint : Accès aux services sociaux de base (suite)	Effet du Programme conjoint		Produits recherchés	Indicateurs des produits cibles	Ressources financières par effet SE.U		
	Effet Recherché	Agence SNU responsable			Budget estimatif	Ressources mobilisées	Ressources à mobiliser
	<b>Effet No 3:</b> L'état de santé des populations de la région forestière est amélioré	OMS	Les structures de santé offrent les services intégrés maternels et infantiles de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de mortalité des moins de 5 ans</li> <li>Taux de malnutrition</li> <li>Taux de mortalité NN</li> <li>Nombre de structure de santé offrant les services intégrés maternels et infantiles</li> <li>Nombre et durée de rupture de stock de produits SR et ME</li> </ul>	2.180.700		
			Les populations appliquent les pratiquent (familiales et communautaires) bénéfiques à la survie, la croissance et le développement des enfants et de leurs mères	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de FARN fonctionnels</li> <li>Proportion des enfants de moins 5 ans suivis dans leur croissance</li> <li>Disponibilité et consommation de sel iodé</li> </ul>	1.123.100		
	<b>Total Effet n° 3</b>				<b>23.882.324</b>		
	<b>Effet No 4:</b> La prévalence des maladies hydrique est réduite	UNICEF	La couverture en eau potable passer de 25% à 85%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de couverture en points d'eau potable</li> <li>Taux d'accès à une source d'eau potable</li> </ul>	3.620.000		
			Les populations sont sensibilisées et changent de comportement pour les risques liés à l'eau et hygiène.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissance des maladies liées à l'eau et au manque d'hygiène</li> <li>% des ménages disposant d'une toilette</li> </ul>	2.300.000		
<b>Total Effet n°4</b>				<b>5.920.000</b>			

Composante du programme conjoint : Accès aux services sociaux de base (suite)	Effet du Programme conjoint		Produits recherchés	Indicateurs des produits cibles	Ressources financières par effet SE.U			
	Effet Recherché	Agence SNU responsable			Budget estimatif	Ressources mobilisées	Ressources à mobiliser	
	<b>Effet No 5 :</b> La scolarisation et la rétention au primaire et l'éducation non formelle sont améliorées, en particulier pour les filles	UNICEF	Le taux net de scolarisation et d'achèvement au primaire atteignent au moins 80%.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux net de scolarisation</li> <li>Taux d'achèvement au primaire.</li> </ul>	10.077.400			
			Les compétences des élèves - maîtres sont améliorées et les capacités des services d'encadrement sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée de formation</li> <li>Ration manuel / enseignant</li> </ul>	1.883.000			
			L'éducation non formelle est développée dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de centre NAFA fonctionnels</li> <li>Existence des possibilités d'alphabétisation</li> </ul>	780.000			
	<b>Total effet n°5</b>					<b>12.740400</b>		
	<b>Effet No 6</b> Les problèmes de l'enfance maltraitée et exploitée, de la violence faite aux femmes et de l'intégration des réfugiés sont connus et un cadre stratégique pour leur protection est insertion est adopté et mis en œuvre	UNHCR	Les textes relatifs à la protection de l'enfant et de la femme sont connus dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Textes de lois diffusés</li> <li>Nbre de magistrats et auxiliaires formés</li> </ul>	150.000			
			Le dispositif communautaire de protection de l'enfant et la femme est redynamisé, étendue et opérationnalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nbre de comités opérationnels</li> <li>Nouveaux comités formés</li> </ul>	500.000			
			Un cadre juridique pour l'intégration locale des réfugiés est élaboré et adopté	<ul style="list-style-type: none"> <li>Textes adopté et décret d'application publié.</li> </ul>	20.000			
			Des opportunités socio économiques sont développées dans les zones d'accueil et l'intégration des réfugiés est effective	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de micro projets subventionnés</li> </ul>	1.500.000			
	<b>Total effet n°6</b>					<b>2.170.000</b>		
	<b>TOTAL COMPOSANTE SERVICES SOCIAUX DE BASE</b>					<b>44.712.724</b>		

<b>OMD Visé</b>	<b>Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>						
<b>Composante du programme conjoint : Gouvernance</b>	<b>Priorité Stratégique : Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles</b>						
	<b>Effet PNUAD: D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leur droit, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institution consensuelles axées sur les résultats</b>						
	<b>Effet du Programme conjoint</b>		<b>Produits Recherchés</b>	<b>Indicateurs des produits cibles</b>	<b>Ressources financières par effet USD</b>		
	<b>Effet recherché</b>	<b>Agence SNU responsable</b>			<b>Budget estimatif</b>	<b>Ressources mobilisées</b>	<b>Ressources à mobiliser</b>
	<b>Effet n°7</b> Le processus de décentralisation est effectif et les communautés prennent en main leur développement local	PNUD	Les services administratifs sont sensibilisés sur les dispositions relatives à la décentralisation et appuient les communautés dans leurs efforts de développement local	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des outils légaux et techniques dans les services</li> <li>• Nombre de formations effectuées et participants</li> </ul>	2.100.000		
Les Services techniques régionaux sont renforcés et jouent leur rôle dans la planification et la gestion du processus de développement			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanisme de suivi des OMD au niveau régional est en place et fonctionnel</li> </ul>	1.550.000			
Les CRD s'approprient leur développement local et le mettent en œuvre.			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de CRD ayant un PDL mis en œuvre.</li> <li>• Nombre de formations en conception et gestion des projets donnés aux CRD</li> </ul>	3.160.000			
<b>Total effet n° 7</b>				<b>6.810.000</b>			

Composante du programme conjoint : Gouvernance (suite)	Effet du Programme conjoint		Produits Recherchés	Indicateurs des produits cibles	Ressources financières par effet USD		
	Effet recherché	Agence SNU responsable			Effet recherché	Agence SNU responsable	
	La culture de la paix sociale s'est développée et les groupes vulnérables sont réinsérés et protégés	PAM	Les Ex combattants, ex volontaires et les jeunes à risques en général se sont réinsérés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ex volontaires, combattants et jeunes formés et réinsérés</li> </ul>	2.500.000		
			Les mécanismes traditionnels et communautaires de prévention et de gestion des conflits sont redynamisés et opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de pactes traditionnels de prévention et de gestion des conflits répertoriés et renforcés.</li> </ul>	1.300.000		
	<b><u>Total effet n° 8</u></b>				3.800.000		
<b>TOTAL COMPOSANTE GOUVERNANCE</b>					<b>10.610.000</b>		

## SECTION 2 : ARRANGEMENTS DE GESTION ET DE COORDINATION

### 2.1 Pilotage et Suivi du Programme Conjoint

- **Un Comité de Pilotage du Programme Conjoint (CPPC)** sera mis en place à N'Zérékoré pour servir d'organe **d'Orientation et de Décision** du Programme. Ce comité sera présidé par le Gouverneur de N'Zérékoré et aura comme membres les représentants (i) des agences SNU (ii) des bailleurs de fonds participant au financement du Programme, (iii) des services techniques régionaux ; (iv) de la Cellule de Suivi du SIPIM de Kissidougou; (v) la Société civile; (vi) des collectivités locales. Le CPPC se réunira deux fois par an et de façon extraordinaire au besoin.

- Le secrétariat du CPPC sera assuré par **la Coordination du Programme Conjoint (CPC)** qui sera basée à N'Zérékoré et dirigée par le Directeur Régional du Plan de N'Zérékoré en qualité de **Coordonnateur du Programme Conjoint (Coordo-PC)**.

La coordination qui sera renforcée par les membres de la Task Force SNU actuelle constituera la « **cheville ouvrière** » du CPPC pour une coordination effective / mise en synergie des différentes assistances en Guinée Forestière. La CPC établira à cet effet une matrice opérationnelle par préfecture (format proposé en annexe 6).

La CPC établira un synoptique de suivi global du Programme qui sera actualisé chaque année (format proposé en annexe 7).

La CPC sera appuyée par (i) une **Cellule de Suivi-Evaluation et de Communication (CSE/C)** (ii) la **Cellule Interrégionale de Suivi du SIPIM (CS/ SIPIM)** mise en place à Kissidougou. La CPC aura la responsabilité de la préparation et de la présentation au CPPC **des rapports d'activités (rapports semestriels, rapports annuels), des plans de travail et budgets annuels ; des notes d'orientation pour la coordination / synergie en Guinée Forestière** en relation avec la CS/SIPIM de Kissidougou une fois mise en place.

La CPC développera une base de données (suivi évaluation) et une stratégie de communication mettant notamment en relief la visibilité de l'assistance SNU et les alliances / partenariats pour l'atteinte des OMD.

- Pour l'intervention du Programme dans la Préfecture de Kissidougou les dispositions ci-après seront mises en œuvre:

- un protocole d'accord pour asseoir la coopération / coordination interrégionale au niveau du Site Pilote (SIPIM) de Kissidougou sera établi entre les Gouverneurs de N'Zérékoré et Faranah;

- la cellule de suivi du SIPIM sera renforcée par le staff SNU en place à Kissidougou. Cette cellule pourra être le « réceptacle » des actions conjointes pour la gouvernance locale.

- **Le Suivi du Programme se fera par Comités Techniques de Suivi des Effets (CTS/ E)** regroupant les agences spécialisées, les experts des bailleurs de fonds parties prenantes du Programme, les services techniques régionaux directement impliqués et qui auront la responsabilité d'animer ces CTS avec l'appui technique de l'agence SNU responsable de l'effet concernés. Chaque trimestre les CTS organiseront des visites de terrain et des réunions de suivi sanctionnées par **des rapports trimestriels**. Les CTS assurent ainsi le **contrôle qualité des réalisations** effectuées par les différentes entités chargées de l'exécution du Programme (Partenaires de Réalisation - PR).

- Par ailleurs, il convient de noter que conformément au Cadre des Résultats et des Ressources la responsabilité des Agences SNU par effet leur confère un rôle crucial dans la mobilisation des ressources et la coordination effective des opérations pour une meilleure synergie. La répartition des responsabilités par effet se présente comme suit:

Composante du Programme	Effets recherchés		Agence responsable de l'effet	Partenaires clés
Sécurité alimentaire	1	La sécurité alimentaire est améliorée et les revenus des paysans sont accrus, réduisant de 50% la proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire.	FAO	PAM, ONUDI, FIDA, UE
VIH / SIDA	2	L'accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements aux ARV et soutien est assuré dans la région.	UNFPA	OMS, UNICEF, ONUSIDA
Services sociaux de base	3	L'état de santé des populations de la région forestière est amélioré.	OMS	UNICEF, UNFPA, PLAN Guinée
	4	La prévalence des maladies d'origine hydrique est réduite.	UNICEF	UE
	5	La scolarisation et la rétention au primaire, et l'éducation non formelle sont améliorées, en particulier pour les filles.	UNICEF	PLAN Guinée
	6	Les problèmes de l'enfance maltraitée et exploitée, de la violence faite aux femmes et de l'intégration des réfugiés sont connus et un cadre stratégique pour leur protection et insertion est adopté et mis en oeuvre	UNHCR	UNICEF
Gouvernance	7	Le processus de décentralisation est effectif et les communautés prennent en main leur développement local.	PNUD	FENU, PACV, PLAN Guinée
	8	La culture de la paix sociale s'est développée et les groupes vulnérables sont réinsérés.	PAM	PNUD, UNICEF, UE

## **2.2 Exécution du Programme Conjoint**

L'Exécution nationale sera privilégiée selon les capacités des services techniques régionaux et préfectoraux. Les CTS procéderont à la sélection des **Partenaires de Réalisation (PR)** qui seront donc les services techniques indiqués ci-dessus ou les ONGs ou des entités du secteur privé, ou les agences SNU. La coordination établira, sur la base des sélections effectuées par les CTS, des **Protocoles / Lettres d'Accord** avec les partenaires de réalisation sur la base d'un **Plan de Travail Annuel (PTA)** en cohérence avec le Cadre des Résultats et des Ressources.

## **2.3 Mobilisation et gestion des fonds**

Dans le contexte actuel et en vue du démarrage visé en 2007, la mise en œuvre du Programme Conjoint se fera pour la première année sur la base de la **mobilisation et de la gestion parallèle des ressources régulières** des Agences SNU. Selon cette option, chaque organisation gère ses propres fonds, qu'ils proviennent de ressources ordinaires et/ou extérieures. En pratique et sur la base des procédures de décaissement harmonisées (HACT), au moins deux personnes seront nommées au niveau de la région et seront habilitées à faire des requêtes de paiement à toutes les agences conformément au plan de travail annuel approuvé. Les agences sont engagées à aller très rapidement vers un mode de gestion canalisée ou groupée, dans l'esprit de la réforme du Système des Nations Unies pour une plus grande efficacité. La période 2008-2009 sera mise à profit pour asseoir une **gestion groupée** dont l'agent administratif sera l'agence responsable d'effet. Cette modalité sera couplée à la **gestion canalisée** pour les ressources mobilisées auprès d'autres bailleurs. L'agence SNU leader dans la mobilisation de nouvelles ressources aura la responsabilité de la gestion canalisée.

**2.4 Evaluations:** Le Programme Conjoint fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours à la fin de la troisième année et d'une évaluation finale.

**2.5 Audit :** Un audit sera organisé chaque année.

**SECTION 3: PAGE DE SIGNATURE DU PROGRAMME CONJOINT SNU EN GUINEE FORESTIERE**

**Approuvé :**

**Nom et Titre**

**Signature**

**Date**

**Au nom du Gouvernement :**

**Au nom du SNU :**

SNU Mme Mbaranga Gasarabou  
Coordonnateur Résident du SNU

FAO M. Ari Toubo Ibrahim  
Représentant Résident

FENU M. Philippe Zisset  
Chargé de pays Bureau régional

OCHA Mme Isabella Dougan  
Chef de Bureau

OIM M. Frédéric Chenais  
Représentant Résident

OIT M. Mohamed Ah Ould Sidi  
Représentant du Bureau Sous-régional  
de l'OIT pour le Sahel

OMS Dr Khadidiatou M Baye  
Représentant Résident

ONUDI M. Joseph Koroma  
Représentant Résident

ONUSIDA M. Marcos Sahlou  
Coordonnateur de Pays

PAM M. Philippe Guyon Le Bouffy  
Directeur de Pays et Représentant Résident

PNUD M. Ibrahima Kandia Djibo  
Représentant Résident Adjoint

UNESCO / BRED A Mme Lalla Aicha Ben-Barka  
Directrice Régionale

UNFPA M. Philippe Delanne  
Représentant p.i.

UNHCR M. Dillah Doumaye  
Représentant Résident

UNICEF Dr Mohamed Cissé  
Représentant Résident



*Handwritten signature: Isabella Dougan*

*Handwritten signature: Mohamed Ah Ould Sidi*

*Handwritten signature: Khadidiatou M Baye*

*Handwritten signature: Marcos Sahlou*

*Handwritten signature: Ibrahima Kandia Djibo*

*Handwritten signature: Philippe Delanne*

*Handwritten signature: Dillah Doumaye*

*Handwritten signature: Mohamed Cissé*



## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Plan de travail de la première année (2007)

Annexe 2 : Budget global indicatif du programme 2007-2011

Annexe 3 : Matrice opérationnelle de suivi par préfecture

Annexe 4 : Synoptique du suivi global du programme conjoint

Annexe 5 : Programmes et projets antérieurs et en cours

Annexe 6 : Termes de références du comité de pilotage

Annexe 7 : Termes de références des responsables des effets